

CIRCULATION DANS L'ENTREPRISE



DEFINITION



Les principes généraux de prévention, tels que déclinés par l'article L. 4121-2 du code du travail aborde la prévention des risques liés à la circulation en entreprise.

Elle est devenue un axe majeur dans l'augmentation des accidents de travail dans la plupart des entreprises. Elle comprend:

- flux piétonniers (personnel, visiteurs, clients potentiels, engins de manutention, etc.),
- flux entrants de produits (et autres matières) nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise,
- flux sortants des produits finis et déchets,
- les échanges entre circulation interne et externe (flux des véhicules)

Cet ensemble de mouvements augmente la probabilité d'avoir un accident de travail dans les locaux. Pour éviter cela, il est nécessaire de mettre en place une organisation qui tend à sécuriser l'ensemble de ces mouvements et ainsi permettre au personnel de circuler au sein de l'entreprise avec un risque mineur de déclencher un accident de travail.

RISQUES

La circulation est à l'origine de 2 risques principaux :



- les collisions entre piétons et engins mobiles,
- les heurts et chutes pour les piétons.

Pour bien identifier les risques et mettre en place une organisation en terme de circulation dans l'entreprise, il faut procéder à une analyse de la circulation en interne :

- Recenser les différents flux de circulations (piétons, véhicules, engins de manutention)
- Identifier les zones de circulation
- Analyser ces zones de circulation pour en améliorer les conditions (état du sol, éclairage, visibilité...)
- Optimiser les déplacements
- Faire un inventaire des accidents de travail liés à la circulation interne



ENJEUX

La gestion de la circulation en entreprise présente des enjeux importants pour l'entreprise, notamment:



- des coûts directs : accidents de travail qui entraînent des indemnités
- des coûts indirects : perte de temps, diminution de la productivité et par conséquent la rentabilité diminue, mauvaise organisation, dégradation du matériel, etc. Autant de coûts qui peuvent en conséquence altérer l'image de l'entreprise.



RECOMMANDATIONS

- **Plan de circulation** : sens de circulation, zones bien délimitées
- **Allées de circulation intérieures balisées et identifiées**
- **Distance des allées maîtrisées** pour le passage des engins de manutention
- **Signalisation adaptée** au besoin et selon la réglementation en vigueur
- **Zone délimitée pour ranger les engins de manutention**
- **Zone de stockage diverses délimitées** selon les besoins et la réglementation en vigueur (produits chimiques, déchets, palettes, etc.)
- **Voies de circulation dégagées** (méthode des 5S: ranger pour éviter des zones encombrées)
- **Choix des revêtements des sols** (adhérence, facilité de nettoyage)
- **Marquage au sol et sens de circulation** au niveau des parkings
- **Mise en place de miroirs** (augmente en visibilité pour la conduite d'engins de manutention par exemple)
- **Panneau de circulation** à l'entrée de l'entreprise (indication du sens de circulation et des différentes zones pour les salariés, les visiteurs, les camions de livraisons, etc.)

EXEMPLES



Sources:

www.travailler-mieux.gouv.fr

www.inrs.fr